

GUIDE DU RALLYE 2

92° RALLYE
AUTOMOBILE
**MONTE
CARLO**
22-28 JAN.

2024



#RallyeMonteCarlo



L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE NOS ACTIONS

THE ENVIRONMENT AT THE HEART OF OUR ACTIONS

ADOPTER UNE ATTITUDE ÉCO-RESPONSABLE
ADOPT AN ECO-RESPONSIBLE ATTITUDE



TRIEZ VOS DÉCHETS ET UTILISEZ DES POUBELLES
RECYCLE YOUR WASTE AND USE GARBAGE BINS



INTERDICTION D'UTILISER UNE TROÇONNEUSE
DO NOT USE A CHAINSAW



RESPECTEZ LES RIVERAINS ET LEUR ENVIRONNEMENT
RESPECT THE RESIDENTS AND THEIR ENVIRONMENT



N'ALLUMEZ PAS DE FEUX DE FORÊT
DO NOT LIGHT FOREST FIRES



ÉCONOMISEZ L'EAU
SAVE WATER



PRIVILÉGIEZ LE COVOITURAGE ET LES TRANSPORTS NON POLLUANTS
FOCUS ON CARPOOLING AND CLEAN TRANSPORTATION



ENSEMBLE ENGAGEONS-NOUS POUR DEMAIN !

TOGETHER LET'S COMMIT FOR THE FUTURE!





92^e RALLYE AUTOMOBILE MONTE-CARLO

22 - 28 JANVIER 2024

Organisé par
L'AUTOMOBILE CLUB DE MONACO

Sous le Haut Patronage de
LEURS ALTESSES SERENISSIMES
LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE MONACO

Avec le soutien
DU GOUVERNEMENT PRINCIER
DE LA MUNICIPALITE DE MONACO
DE LA SOCIETE DES BAINS DE MER
DE LA MUNICIPALITE DE GAP
DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

EPREUVE COMPTANT POUR LE
CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA 2024



Ce document n'a pas de pouvoir réglementaire. A titre informatif uniquement



SOMMAIRE

1. PRESENTATION	5
2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION	6
3. PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER	7
4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS	11
5. PARC D'ASSISTANCE.....	13
6. POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR.....	15
7. CARBURANT / PNEUMATIQUES	15
8. IMPORTATION DES VEHICULES ET PIECES DETACHEES.....	15
9. HELICOPTERES	15
10. MODALITES D'ACCUEIL	15
11. HOTELS.....	16
12. RECONNAISSANCES	16
13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE	16
14. MISE AU POINT.....	16
15. PROCEDURE DE DEPART	16
16. PROCEDURE D'ARRIVEE.....	16
17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES.....	16
18. MEDIAS.....	17
19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE	20
20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES	21



1. PRESENTATION

Chers Concurrents,

Avec 14 cols à franchir tout au long des 17 spéciales réparties sur 5 départements français, le tracé de cette manche inaugurale du Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2024 (WRC) est remonté en latitude - et donc en altitude - comme souhaité par le Comité d'Organisation de l'Automobile Club de Monaco (ACM) pour espérer un parcours encore plus enneigé qu'au cours des précédentes éditions.

Après deux journées et demie d'intenses reconnaissances, du **lundi 22 janvier au mercredi 24 janvier**, le **départ officiel de cette 92^e édition du Rallye Automobile Monte-Carlo** sera donné le lendemain, **jeudi 25 janvier à 16h52**, depuis la désormais rituelle **Place du Casino à Monaco**. Au programme de cette première étape exclusivement nocturne, deux spéciales chronométrées d'un total de 46,20 kilomètres. Organisées dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, les légendaires épreuves de « **Thoard / Saint-Geniez** » (ES 1 - 21,01 km - 20h35) et « **Bayons / Bréziers** » (ES 2 - 25,19 km - 21h58) seront d'entrée de jeu révélatrices pour les protagonistes du championnat.

Vendredi 26 janvier, direction l'Est de Gap, pour le deuxième jour de course, réparti sur deux départements (Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes) pour un total de 105,72 kilomètres contre le chronomètre. Avec une boucle de trois épreuves spéciales à parcourir à deux reprises, composée de « **Saint-Léger-les-Mélèzes / La Bâtie-Neuve** » (ES 3/6 - 16,68 km - 08h51/14h56), « **Champcella / Saint-Clément-sur-Durance** » (ES 4/7 - 17,87 km - 10h24/16h29) et enfin « **La Bréole / Selonnet** » (ES 5/8 - 18,31 km - 11h57/18h02), autant dire que cette 2^e étape sera un véritable condensé d'intensité !

Direction l'Ouest de Gap, le **samedi 27 janvier** pour le troisième jour de course, parcouru sur trois départements (Hautes-Alpes, Drôme et Isère) pour un total de 120,40 kilomètres chronométrés. Avec une boucle de trois épreuves spéciales très éloignées géographiquement, comme la veille, à affronter à deux reprises, ce sera certainement la journée la plus délicate à négocier pour les concurrents. Au programme, « **Esparron / Oze** » (ES 9/12 - 18,79 km - 08h05/14h05), « **Les Nonières / Chichilianne** » (ES 10/13 - 20,04 km - 09h53/15h53) et « **Pellafol / Agnières-en-Dévoluy** » (ES 11/14 - 21,37 km - 11h06/17h06). Les rebondissements ne devraient certainement pas manquer durant cette 3^e étape.

En conclusion de l'épreuve, **dimanche 28 janvier**, trois chronos totalisant 52,12 kilomètres seront à arpenter entre Gap et Monaco. Une grande première pour cette étape finale où l'ultime explication aura lieu entre les secteurs chronométrés de « **La Bréole / Selonnet** » (ES 15 - 18,31 km - 07h04), puis « **Digne-les-Bains / Chaudon-Norante** » (ES 16 - 19,01 km - 08h35) et enfin « **La Bollène-Vésubie / Col de Turini** » (ES 17 - 14,80 km - 12h15) qui fera office de Power Stage. La remise des prix se déroulera sur la **Place du Casino** à partir de 16h15...



Eric BARRABINO
Directeur d'Épreuve



2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION

2.1 Coordonnées permanentes de l'organisation

Automobile Club de Monaco - 23 Boulevard Albert 1^{er} - B.P. 464 - MC98012 MONACO Cedex

Tél : +377 93 15 26 00 - Fax : +377 93 25 80 08

E-mail : rallye@acm.mc - Site Internet : www.acm.mc

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Principaux contacts :

Commissaire Général	M. Eric BARRABINO	+377 93 15 26 00	ebarrabino@acm.mc
Directeur de Course	M. Alain PALLANCA	+377 93 15 26 00	apallanca@acm.mc
Directeurs de Course Adjoints	M. Christophe ALLGEYER M. Romain PUGLIESE M. Jacques ROSSI M. Cyril VADA M. Gilbert GIRAUD	+377 93 15 26 00	rallye@acm.mc
Secrétaire du Rallye	Mme Marielle KRAEMER	+377 93 15 26 15	mkraemer@acm.mc
Chargés des Relations avec les Concurrents	M. Jean-Marc HAIBLE M. Raymond GNUTTI M. Giancarlo RAFFERMI M. Antoine MALLO		rallye@acm.mc
Responsable Communication et Médias	M. Richard MICOUD	+377 93 15 26 31 +33 6 07 93 79 51	rmicoud@acm.mc
Médecin Chef	Dr Benoit PAULMIER	+ 377 93 15 26 73	medical@acm.mc
Responsable Sécurité	M. Jean-Luc VIEILLEVILLE	+377 93 15 26 44 +33 6 07 93 79 48	jlvielleville@acm.mc
Responsable Sécurité Adjoint	M. Eric PANNIER	+377 93 15 20 23 +33 6 43 91 93 28	e pannier@acm.mc
Secrétaire Médical	Mlle Ana-Rita RIBEIRO	+377 93 15 26 73	medical@acm.mc
Responsable Logistique	M. Romain PUGLIESE	+377 93 15 26 19 +33 6 80 86 50 11	rpugliese@acm.mc
Responsable du Parc d'Assistance	M. Christophe GORY	+33 7 87 00 94 42	parcrallye@gmail.com
Responsable Environnement	Mme Caline DEALEXANDRIS	+377 93 15 26 49	cdealexandris@acm.mc



2.2 Coordonnées du QG du rallye et horaires d'ouverture (Voir Règlement Particulier)

2.3 Coordonnées Centres Média

Centre Média Gap Centre Omnisport COSEC Avenue de Traunstein 05000 GAP	Centre Média Monaco One Monte-Carlo 1, place du Casino MC98000 MONACO
---	--

Responsable Communication et Médias
M. Richard MICOUD
Tél : +377 93 15 26 31
Mob : +33 6 07 93 79 51

Déléguée Médias FIA
Mme Vera DUSSAUSAYE
Tél : +41 22 544 45 48
Mob : +41 78 978 96 99

3. PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER

3.1 Programme avant la semaine du rallye

Mercredi 22 Novembre 2023
Publication du Règlement Particulier - Ouverture des engagements
Vendredi 22 Décembre 2023
Publication du Guide du Rallye 2, du Road Book et des cartes - Clôture des engagements
Lundi 8 Janvier 2024
Publication de la liste des engagés
Date limite pour l'inscription des voitures ouvrees

3.2 Programme durant la semaine du rallye



Jeudi 18 Janvier 2024		
14h00	Ouverture du parc d'assistance aux constructeurs	GAP - Centre Omnisport COSEC
Samedi 20 Janvier 2024		
08h00	Ouverture du parc d'assistance à tous les concurrents	GAP - Centre Omnisport COSEC
Dimanche 21 Janvier 2024		
14h00 - 21h00	Vérifications administratives, distribution du matériel aux concurrents (autocollants, plaques) Distribution du matériel de reconnaissance et des codes d'accès individuels à l'application RS Lite de suivi des voitures	MONACO - Automobile Club de Monaco
Lundi 22 Janvier 2024		
08h00 - 19h00	Reconnaisances	Annexe II
14h00 - 20h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
14h00 - 20h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	GAP - Centre Omnisport COSEC
19h00 - 21h00	Distribution du système de suivi de sécurité des voitures de rallye	GAP - Camion SAS
21h00	Date limite pour que tous les pilotes et copilotes aient suivi le cours en ligne FIA eLearning pour le dispositif de suivi de sécurité de la FIA	
Mardi 23 Janvier 2024		
07h00 - 22h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
07h00 - 22h00	Vérifications techniques pour les P1 non-engagés par un constructeur, P2, P3, P4, RGT et non-prioritaires (sur convocation)	GAP - Lycée Technique CFA
08h00 - 19h00	Reconnaisances	Annexe II
08h00 - 20h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	GAP - Centre Omnisport COSEC
16h00	Briefing des Directeurs d'Ecuries	GAP - Permanence du Rallye
20h00	Briefing sécurité obligatoire pour tous les pilotes et copilotes	GAP - Media Centre
Mercredi 24 Janvier 2024		
08h00	Publication de la liste de départ du Shakedown (premier passage)	Tableau d'Affichage Officiel Virtuel



08h00 - 12h00	Vérifications techniques pour les constructeurs (un horaire détaillé sera communiqué)	GAP - Parc d'Assistance
08h00 - 16h00	Reconnaisances	Annexe II
08h00 - 21h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
08h00 - 21h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	GAP - Centre Omnisport COSEC
11h00	Briefing des équipages des voitures de sécurité ACM	GAP - Permanence du Rallye
12h00	Briefing médical	GAP - Permanence du Rallye
12h00 - 12h30	Briefing sécurité pour les médias photo et TV porteurs de chasuble	GAP - Media Centre
14h00 - 21h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	MONACO - Automobile Club de Monaco
TBA	Exercice de formation à l'extraction	GAP - Parc d'Assistance
15h00 - 15h20	Séance d'autographes	GAP - Parc d'Assistance
16h31 - 18h30	Shakedown 1 ^{er} tour pour les pilotes P1 et autres pilotes désignés, puis Shakedown pour les pilotes P1, P2 et P3	GAP - Route de la Garde
18h30 - 20h30	Shakedown Pour tous les pilotes	GAP - Route de la Garde
19h00 - 20h30	Media Pen pour les pilotes P1 et P2	GAP - Fan Zone
Jeudi 25 Janvier 2024		
08h00 - jusqu'au dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	GAP - Centre Omnisport COSEC
08h00 - 21h00	Ouverture du Centre d'Accréditation	GAP - Centre Omnisport COSEC
13h00	Publication de la liste de départ de la Section 1	Tableau d'Affichage Officiel Virtuel
14h00 - 24h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
14h00 - 24h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	MONACO - Automobile Club de Monaco
15h00 - 15h20	Séance d'autographes	MONACO - Place du Casino
15h20 - 15h30	Photo officielle des voitures WRC	MONACO - Place du Casino
15h30 - 15h40	Photo officielle des pilotes WRC	MONACO - Place du Casino
15h40 - 16h10	FIA WRC Rencontre avec les Equipages (podium départ)	MONACO - Place du Casino
16h10 - 16h40	Présentation en grille	MONACO - Place du Casino
16h52	Départ du Jour 1 « MONACO - GAP »	MONACO - Place du Casino



Vendredi 26 Janvier 2024		
00h00 - 03h00 06h00 - 23h30	Ouverture de la Permanence du Rallye	MONACO - Automobile Club de Monaco
00h00 - 03h00 06h00 - 23h30	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
02h30	Publication de la liste de départ de la Section 2	Tableau d’Affichage Officiel Virtuel
07h30 - jusqu’au dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	GAP - Centre Omnisport COSEC
07h45	Départ Jour 2 « GAP - GAP »	GAP - Centre Omnisport COSEC
19h45 Approximativement	FIA WRC Rencontre avec les Equipages (TPs P1 et top 3 pilotes)	GAP - Fan Zone
23h00	Publication de la liste de départ de la Section 4	Tableau d’Affichage Officiel Virtuel
Samedi 27 Janvier 2024		
05h00 - 22h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	MONACO - Automobile Club de Monaco
05h00 - 22h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
06h30 - jusqu’au dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	GAP - Centre Omnisport COSEC
06h54	Départ Jour 3 « GAP - GAP »	GAP - Centre Omnisport COSEC
19h15 Approximativement	FIA WRC Rencontre avec les Equipages (TPs P1 et top 3 pilotes)	GAP - Fan Zone
22h00	Publication de la liste de départ de la Section 6	Tableau d’Affichage Officiel Virtuel
Dimanche 28 Janvier 2024		
04h00 - 09h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
04h00 - 16h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	MONACO - Automobile Club de Monaco
06h00 - jusqu’au dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	GAP - Centre Omnisport COSEC MONACO - One Monte-Carlo
06h03	Départ Jour 4 « GAP - MONACO »	GAP - Centre Omnisport COSEC
15h30	Conférence de presse FIA d’après rallye	MONACO - Place du Casino
16h15	Cérémonie de remise des prix	MONACO - Place du Casino
17h00	Vérifications techniques finales	MONACO - Service du Contrôle Technique
19h00	Publication du classement provisoire	Tableau d’Affichage Officiel Virtuel
20h30	Dîner de gala	MONACO - Sporting Monte-Carlo



4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS

4.1 Titres pour lesquels le rallye compte

Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Pilotes et Copilotes
Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Constructeurs
Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Equipes
Championnat WRC2 de la FIA pour Pilotes et Copilotes
Championnat WRC2 Challenger de la FIA pour Pilotes et Copilotes
Championnat WRC2 de la FIA pour Equipes
Coupe des Masters WRC de la FIA pour Pilotes et Copilotes
Championnat WRC3 de la FIA pour Pilotes et Copilotes

4.2 Procédure d'engagement

Tout pilote RGT ou non-prioritaire désirant participer au « 92^e Rallye Automobile Monte-Carlo 2024 » doit remplir le formulaire d'engagement en ligne disponible sur le site internet de la FIA et procéder au paiement en ligne **avant le vendredi 22 décembre 2023 - 24h00**.

Les constructeurs engagés au Championnat du Monde des Rallyes, ainsi que les participants au WRC2 et WRC3, doivent retourner le formulaire d'engagement standard FIA disponible sur le site internet de la FIA.

Par l'envoi du formulaire électronique, le concurrent s'engage à respecter la réglementation de l'épreuve, ainsi que les prescriptions de l'Art. 22.5 du RS CMR FIA 2024. Les concurrents signeront le formulaire d'engagement lors des vérifications administratives.

Si un concurrent ne peut pas s'engager sur internet, il doit contacter le secrétariat du rallye avant la date de clôture des engagements pour plus d'informations.

4.3 Nombre d'engagements acceptés et catégories

Le nombre maximum d'engagés est fixé à 70, répartis-en 4 groupes de priorité : priorité 1 (P1), priorité 2 (P2), priorité 3 (P3), et non-prioritaires (NP).

Le classement « Promotion » est réservé aux pilotes non-prioritaires engagés sous le nom du pilote (pilote = concurrent).

4.4 Packs engagement

Le pack pour les constructeurs WRC, les équipes WRC, WRC2, les voitures RC1 supplémentaires et les concurrents WRC3 sera tel que stipulé par l'Annexe VI du RS CMR FIA 2024.

Pack pour les pilotes non-prioritaires (NP) :



Surface Parc Assistance		80 m ² *	
		* toute demande de surface supplémentaire sera facturée 50 €/m ²	
Plaques Voitures		Laissez-Passer	
Assistance	1	Pilote / Copilote	2
Auxiliaire	1	Service Team	2
Ouvreur	1		
Documents			
Règlement Particulier	www.acm.mc	Road Book	2
RG1 & RG2		Programme Officiel	2
Cartographie Officielle		Résultats	Sportity www.acm.mc

4.5 Matériel supplémentaire

Plaque Assistance (une seule plaque supplémentaire possible) : 250 €

Carnet d'itinéraire : 100 €

4.6 Voitures admissibles

Voitures comme stipulé dans l'Art. 12.4 du RS CMR FIA 2024.

4.7 Droits d'engagement

CONSTRUCTEURS ENGAGÉS AU CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA	Suivant accord avec la FIA
CONCURRENTS ENGAGÉS DANS UN CHAMPIONNAT ANNEXE	Suivant accord avec la FIA
AUTRES CONCURRENTS	<u>Avec la publicité facultative de l'organisation</u> - Concurrents non-membres de l'équipage = 8 000 € - Concurrents membres de l'équipage = 4 000 €
	<u>Sans la publicité facultative de l'organisation</u> - Concurrents non-membres de l'équipage = 10 000 € - Concurrents membres de l'équipage = 6 000 €
RECONNAISSANCES UNIQUEMENT	1 500 €



4.8 Mode de paiement

Les droits d'engagement peuvent être réglés soit par carte de crédit ou par virement bancaire :

Société
de Banque Monaco 

Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Titulaire du compte : Automobile Club Monaco

Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
12098	04125	10839904204	67
Agence de domiciliation : MONACO CENTRE			
IBAN : MC5812098041251083990420467			
Code BIC (Bank Identifier Code) : SDBMMCM2			
Routing BIC : NORDFRPP			

Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur.

Le justificatif de règlement doit être envoyé au secrétariat du rallye avant la date de clôture des engagements (**vendredi 22 décembre 2023**).

4.9 Remboursement

Les droits d'engagement seront intégralement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement serait refusé,
- dans le cas où le rallye n'aurait pas lieu.

Dans tous les autres cas, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

5. PARC D'ASSISTANCE

5.1 Parc d'assistance

Le parc d'assistance sera situé à Gap

Adresse : Centre Omnisport COSEC - Avenue de Traunstein - 05000 GAP

Accessibilité :

- Pour les constructeurs à partir du **jeudi 18 janvier 2024 - 14h00**
- Pour tous les concurrents à partir du **samedi 20 janvier 2024 - 08h00**

Surface : asphalte

Une zone de lavage des voitures sera disponible à l'entrée du parc d'assistance.

5.2 Services disponibles au parc d'assistance

Pour les constructeurs :

- Branchement d'eau
- WC



Pour tous les concurrents :

- Eclairage général
- Conteneurs poubelles et ramassage des déchets
- Récupération des huiles usagées
- Gardiennage général
- WC publics
- Points d'eau

Services supplémentaires optionnels :

Lignes téléphoniques - Internet :

ORANGE EVENTS SOLUTIONS

Lignes temporaires nationales/internationales

Tél : +33 1 44 35 75 03 - Fax : +33 1 55 56 10 02

E-mail : oes@orange.com

Location de cabines sanitaires mobiles :

WC LOC GAP

Tél : +33 4 84 91 12 22

E-mail : paca@wclloc.fr

Location de matériels divers :

GAP MATERIELS

Tél : +33 4 92 51 25 54

E-mail : direction@gapmateriel.fr

5.3 Règles et critères environnementaux dans le parc d'assistance

5.3.1 Critères environnementaux

La vidange des eaux usées, le lavage des véhicules et le piquetage au sol sont interdits sur le parc d'assistance. Toute infraction sera rapportée aux Commissaire Sportifs qui pourront infliger des pénalités.

Une zone de lavage sera installée à l'entrée du parc d'assistance.

Les branchements électriques illégaux sur du mobilier urbain sont strictement interdits. En cas d'infraction une amende de 1 500 € sera appliquée. Toute application de ce règlement par le Directeur de Course sera notifiée par celui-ci au concurrent concerné.

Des tapis de sol doivent être utilisés. Le non-respect de ce règlement entraînera une pénalité de 1 500 € par véhicule. Toute application du règlement par le Directeur de Course sera notifiée par celui-ci au concurrent concerné.



5.3.2 Règles

Seuls les véhicules identifiés « Service », « Auxiliaire » ou « Ouvreur » sont autorisés dans le parc d'assistance. Si ces véhicules ne rentrent pas dans l'espace alloué à chaque concurrent, ils doivent être stationnés en dehors du parc d'assistance.

Leur circulation dans les voies réservées aux concurrents est interdite 30 minutes avant l'heure de pointage du premier concurrent au CH d'entrée de parc d'assistance jusqu'à l'heure de pointage du dernier concurrent au CH de sortie de parc d'assistance.

Tout véhicule ne stationnant pas dans la zone allouée au concurrent dans le parc d'assistance entraînera une pénalité de 1 500 € par véhicule. Toute application du règlement par le Directeur de Course sera notifiée par celui-ci au concurrent concerné.

6. POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR

6.1 Procédure de demande

L'usage sur les territoires Monégasque et Français d'appareils de transmission radio est soumis à l'autorisation d'usage temporaire de fréquences.

Veuillez compléter et retourner le(s) formulaire(s) radio aux autorités concernées.

7. CARBURANT / PNEUMATIQUES

(Voir Règlement Particulier)

8. IMPORTATION DES VEHICULES ET PIECES DETACHEES

Les véhicules provenant de l'Union Européenne n'ont pas besoin de document spécifique pour passer la douane. Seuls les Concurrents extra-communautaires devront montrer un carnet ATA (qu'ils peuvent se procurer à la Chambre de Commerce de leur pays d'origine), au service des douanes de leur point d'entrée dans l'Union Européenne.

Les véhicules venant de l'Union Européenne mais transitant par la Suisse (non-membre de l'UE) doivent contacter : Oberzolldirektion, Monbijoustrasse 40, CH-3003 Berne (Suisse)

Tél : +41 (0)31 322.6511 - Fax : +41 (0)31.322.7812 - Site : <http://www.ezv.admin.ch/>

9. HELICOPTERES

En vertu des articles L363-1 à L363-3 du code de l'environnement modifiés par la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 article 63, interdisant en zone de montagne (+800m d'altitude) l'atterrissage d'aéronefs à des fins commerciales, seuls les hélicoptères destinés à la sécurité et à la télévision seront admis sur l'évènement.

10. MODALITES D'ACCUEIL

L'accès aux Epreuves Spéciales ainsi qu'au parc d'assistance du Rallye Automobile Monte-Carlo est libre et gratuit pour les spectateurs.



10.1 Sociétés chargées de l'accueil des VIP

L'Automobile Club de Monaco a accredité deux prestataires chargés d'organiser les opérations VIP sur le 92^e Rallye Automobile Monte-Carlo :

SOCIETE	CONTACT	TEL	E-MAIL
ALL SPORTS MANAGEMENT	Pauline LAGIER	+336 43 91 93 47	p.lagier@allsportsmanagement.mc
EUROPEAN SPORT COMMUNICATION	Bernard OCCELLI	+352 445 890	b.occelli@european-sport.net

Toute société autre que celles susnommées, souhaitant organiser des opérations VIP sur l'épreuve, devront se déclarer, présenter leur programme et s'équiper des « Packs Rallye » auprès de l'Automobile Club de Monaco (e-mail : rallye@acm.mc).

11. HOTELS

<https://www.gap-tallard-vallees.fr/>

<https://www.monte-carlo.mc/fr/hotels/>

12. RECONNAISSANCES

(Voir Règlement Particulier)

13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE

(Voir Règlement Particulier)

14. MISE AU POINT

(Voir Règlement Particulier)

15. PROCEDURE DE DEPART

(Voir Règlement Particulier)

16. PROCEDURE D'ARRIVEE

(Voir Règlement Particulier)

17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES

1 - Séances d'autographes :

- Dans le parc d'assistance de Gap le mercredi 24 janvier 2024 de 15h00 à 15h20 pour tous les pilotes (devant leur zone d'assistance) ;
- Sur la Place du Casino à Monaco le jeudi 25 janvier 2024 de 15h00 à 15h20 pour les pilotes WRC.

2 - Photo Officielle :

- Sur la Place du Casino à Monaco le jeudi 25 janvier 2024 de 15h20 à 15h30 pour les voitures WRC



- Sur la Place du Casino à Monaco le **jeudi 25 janvier 2024 de 15h30 à 15h40** pour les pilotes WRC

18. MEDIAS

18.1 Contacts

Président de la Commission Média M. Michel DOTTA
Responsable Communication et Médias M. Richard MICOUD
Tél : +377 93 15 26 31 - Port. : +336 07 93 79 51 - E-mail : rmicoud@acm.mc
Déléguée Médias FIA Mlle Vera DUSSAUSAYE
Tél : +41 22 544 45 48 - Port. : +41 78 978 96 99 - E-mail : vdussausaye@fia.com

18.2 Procédures d'accréditation

18.2.1 Principes

1. Un maximum de trois représentants (journalistes et/ou photographes) par publication pourra être accrédité pour le 92^e Rallye Automobile Monte-Carlo.

Un seul journaliste par site internet pourra être accrédité. Aucune chasuble photographe, TV ou Radio ne sera attribuée aux sites internet.
2. Les agences doivent répondre aux mêmes critères que les publications. Les bureaux centraux ou locaux des principales agences internationales seront accrédités par la FIA.
3. Pour être accrédité, un Média doit disposer d'une diffusion qui réponde aux critères de qualité et de quantité de la FIA.
4. Les agences publicitaires, les agences de relations publiques, de marketing, etc., ne pourront en aucun cas être accréditées en tant que Média, et l'Organisateur ne pourra pas délivrer d'accréditation aux représentants (attachés de presse ou autres) des sponsors, fournisseurs, constructeurs, pilotes, etc.
5. Un Média détenteur d'un laissez-passer permanent de la FIA souhaitant demander une accréditation pour des journalistes et/ou photographes supplémentaires devra formuler sa demande directement sur le site de la FIA.

18.2.2 Procédures

1. Les Médias étrangers doivent effectuer leur demande d'accréditation à la FIA avant le **jeudi 11 janvier 2024**. Le formulaire d'accréditation internationale est disponible sur le site internet de la FIA :
https://www.fia.com/media-center/media_accréditation/World%20Rally%20Championship
2. Les Médias monégasques doivent adresser leur demande d'accréditation sur le site internet officiel de l'ACM www.acm.mc avant le **jeudi 4 janvier 2024**.



3. Les photographes de presse sous contrat avec des publications ou des agences devront fournir un dossier justifiant la publication d'un minimum de 15 photos de l'édition précédente (2023).
4. Le dossier d'accréditation doit inclure :
 - Le formulaire d'accréditation rempli ;
 - Une demande d'accréditation officielle sur papier en-tête du média ou agence signée par le rédacteur en chef ou l'éditeur ;
 - Un exemplaire original de la publication et des renseignements sur cette dernière (diffusion, lectorat, périodicité...) uniquement pour les primo-demandeurs ;
 - Des exemplaires d'articles publiés couvrant le Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2023 et si possible également ceux qui traitent du Rallye Automobile Monte-Carlo ;
 - Une photocopie de la carte de presse du représentant qui couvrira le Rallye Automobile Monte-Carlo 2024 ;
 - Des informations sur la couverture prévue pour le Rallye Automobile Monte-Carlo 2024, avec des précisions sur les dates de parution ou diffusion.
5. Les documents envoyés en retard et/ou incomplets ne seront pas pris en considération.

18.3 Accréditation télévisions, radios et médias digitaux

Les demandes concernant les radios, télévisions, sites internet ou autres Médias électroniques devront être adressées à : accreditation@wrc.com

18.4 Accréditation photographes commerciaux

Les photographes ne réunissant pas les critères ci-dessus (promotion et/ou photographes commerciaux) devront transmettre leur demande à : accreditation@wrc.com

18.5 Centres médias et d'accréditation

GAP

Centre Omnisport COSEC – Avenue de Traunstein – 05000 GAP

Horaires d'ouverture :

	Accreditation	Centre Média
Lundi 22 janvier	14h00 - 20h00	14h00 - 20h00
Mardi 23 janvier	08h00 - 20h00	08h00 - 20h00
Mercredi 24 janvier	08h00 - 21h00	08h00 - 21h00
Jeudi 25 janvier	08h00 - 21h00	08h00*
Vendredi 26 janvier	Fermé	07h30*
Samedi 27 janvier	Fermé	06h30*
Dimanche 28 janvier	Fermé	06h00*

(*) = jusqu'au départ du dernier journaliste



MONACO

One Monte-Carlo – 1 Place Du Casino – 98000 MONACO

Horaires d'ouverture :

	Accreditation	Centre Média
Dimanche 28 janvier	Fermé	06h00*

(*) = jusqu'au départ du dernier journaliste

18.6 Conférences de presse FIA

Conférence de presse FIA d'après Rallye :
Dimanche 28 janvier 2024 à 15h30

18.7 Coordonnées médias des équipes

HYUNDAI SHELL MOBIS WORLD RALLY TEAM

Nicoletta RUSSO +49 6023 9929 454 (NR office) +49 151 1135 4362 (NR mobile)

nrusso@hyundai-ms.com

<http://press.motorsport.hyundai.com> (press login)

M-SPORT FORD WORLD RALLY TEAM

Emily CHAPMAN +44 7539 296418 (EC mobile)

echapman@m-sport.co.uk

Sebastian SCOTT+44 7538 582075 (SC mobile)

media@m-sport.co.uk

www.m-sport.co.uk

www.msportmedia.dphoto.com (image database)

TOYOTA GAZOO RACING WRT

Hans DE BAUW +32 475 242 864 (HDB mobile)

hans.debauw@tgr-europe.com

Justin NEUMANN +49 1 72 43 93 444 (JN mobile)

justin.neumann@tgr-europe.com

www.toyotagazooracing.com

WRC PROMOTER

Jared GRELLET +44 173 5272 290 (JG Mobile)

jared.grellet@wrc.com

www.wrc.com

PIRELLI

Francescopaolo TARALLO +39 02 6442 45407 (office) +39 334 6844307 (mobile)

francescopaolo.tarallo@pirelli.com

www.pirelli.com



18.8 Couverture médiatique

WRC TV:

- All live

TV:

- Monaco Info
- TV Monaco
- Canal Plus

Radios:

- France Bleu Azur / Provence
- Radio Monaco

Presse Ecrite:

- L'Equipe
- Le Figaro
- Monaco-Nice-Var Matin
- Le Dauphiné Libéré
- La Provence
- Auto-Hebdo
- Echappement
- Rallyes Magazine

19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE

NUMERO D'URGENCE EUROPEEN : 112
 GENDARMERIE / POLICE : 17
 POMPIERS : 18
 CENTRE ANTI-POISON : +33 4 91 75 25 25
 POLICE MONACO : +377 93 15 30 15
 POLICE GAP: +33 4 86 99 18 00

HOPITAUX

		STANDARD	URGENCES
<i>GAP</i>	CENTRE HOSPITALIER DES ALPES DU SUD CHICAS 1 Place Auguste Muret 05000 GAP (Hautes Alpes)	+33 4 92 40 61 61	+33 4 92 40 61 20 +33 4 92 40 67 27 / 28/29/30
<i>DIGNE</i>	CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE LES BAINS Quartier Saint Christophe BP 213 04003 DIGNE LES BAINS CEDEX (Alpes Haute Provence)	+33 4 92 30 15 15	+33 4 92 30 17 38



<i>NICE</i>	CENTRE HOSPITALIER PASTEUR 30 Voie Romaine 06000 NICE (Alpes Maritimes)	+33 4 92 03 77 77	+33 4 92 03 33 78
<i>MONACO</i>	CENTRE HOSPITALIER PRINCESSE GRACE Avenue Pasteur 98000 MONACO	+377 97 98 99 00	Accueil : +377 97 98 97 69 Médecins : +377 97 98 97 95

PHARMACIES

<i>MONACO</i>	PHARMACIE MEDECIN	+377 93 30 17 06	19 Boulevard Albert 1 ^{er}
	PHARMACIE INTERNATIONALE	+377 90 30 35 99	22 Rue Grimaldi
	PHARMACIE J.P. FERRY (Ouverte le dimanche)	+377 93 30 21 94	1 Rue Grimaldi
	PHARMACIE CENTRALE	+377 93 30 21 01	1 Place d'Armes
<i>GAP</i>	PHARMACIE PERIMOND	+33 4 92 52 35 41	19 Avenue de Provence
	PHARMACIE SAINT ROCH	+33 4 92 51 12 41	72 Avenue Jean Jaurès
	PHARMACIE ETHIC'SANTE	+33 6 43 61 77 41	70 Route des Eyssagnières

SERVICE DE REMORQUAGE

<i>MONACO</i>	DEPANNAGE HERCULE	+377 92 05 26 60	3 Avenue des Guelfes
<i>GAP</i>	BARIDON Philippe	+33 4 92 52 65 75	5 Route Pic Ponçon ZA Eyssagnières
<i>TALLARD</i>	ALPES ASSISTANCE DEPANNAGES	+33 4 92 54 18 20	Aéropole Gap Tallard

20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES

20.1 Climat, fuseau horaire et lever/coucher du soleil

Climat : Méditerranéen

Fuseau horaire : GMT + 1

Lever / coucher soleil

	GAP	MONACO
Jeudi 25 janvier	08h02 / 17h33	07h55 / 17h30
Vendredi 26 janvier	08h02 / 17h34	07h54 / 17h31
Samedi 27 janvier	08h01 / 17h35	07h53 / 17h32
Dimanche 28 janvier	08h00 / 17h37	07h52 / 17h34



20.2 Monnaie
Euro (€)

20.3 Electricité
220 volts – type de prise utilisée : 230 V – 50 hz

20.4 Règles de conduite

Limitation de vitesse :

- Autoroute : 130 km/h (110 km/h par temps de pluie)
- Route à deux chaussées séparées par 1 terre-plein central : 110 km/h (100 km/h par temps de pluie)
- Section de route comportant au moins deux voies affectées à un même sens de circulation : 90 km/h (80 km/h par temps de pluie)
- Routes à double sens, sans séparateur central : 80 km/h (70 km/h par temps de pluie)
- Agglomération : 50 km/h ou moins

Les autoroutes sont payantes

Les contrôles de vitesse sont très fréquents

20.5 Aéroports

Aéroport de Nice Côte d'Azur
(dist. de Monaco : 30 mn - 30 km)
(dist. de Gap : 3h00 - 330 km)

Tél : +33 820 42 33 33
www.nice.aeroport.fr

Aéroport de Marseille Provence
(dist. De Gap : 1h46 - environ 176 km)

Tél : +33 820 81 14 14
www.mp2.aeroport.fr

20.6 Gares

Monaco Place Ste Dévote
Gap 2 Place de la Gare

Tél : +377 93 10 60 05
Tél : +33 4 92 40 93 00

20.7 Taxis

Monaco
Gap Abel Taxi

Tél : +377 93 15 01 01
Tél : +33 6 79 93 58 90

20.8 Location de véhicules

MONACO	AVIS	+377 93 30 17 53	9 Avenue d'Ostende
	EUROPCAR	+377 93 50 74 95	47 Avenue de Grande Bretagne
	HERTZ	+377 93 50 79 60	27 Boulevard Albert 1 ^{er}
GAP	AVIS	+33 4 92 51 26 09	Gare SNCF
	EUROPCAR	+33 4 92 53 71 71	6 Avenue Cdt Dumont
	RENT A CAR	+33 4 92 53 90 62	4 Avenue Lesdiguières
	ADA	+33 4 92 20 52 36	3 Avenue Maréchal Foch



20.9 Services d'impression

<i>MONACO</i>	DITO	+377 93 10 11 60	20 Avenue de Fontvieille
<i>GAP</i>	L'ATELIER	+33 4 92 52 60 45	33 Boulevard de la Libération



CALENDRIER 2024 DES ÉPREUVES

- 22-28 janvier
92^e RALLYE MONTE-CARLO
- 31 janvier-7 février
26^e RALLYE MONTE-CARLO HISTORIQUE
- 27 avril
7^e MONACO E-PRIX
- 10-12 mai
14^e GRAND PRIX DE MONACO HISTORIQUE
- 23-26 mai
81^e FORMULA 1 GRAND PRIX DE MONACO
- 23-27 octobre
8^e E-RALLYE MONTE-CARLO
24^e RALLYE MONTE-CARLO ZENN

Le Club

RESTAURANT - BAR PRIVÉ

Réservé aux Membres

Tél. +377 93 30 32 27

SERVICE INTER-MEMBRES

Conférences
Soirées à thème et sorties
Revue officielle de l'ACM
Licences de compétition
Avantages adhérents

23, Boulevard Albert I^{er} - 98000 MONACO

T. +377 93 15 26 00 - F. +377 93 25 80 08 - www.acm.mc

 @automobileclubmonaco



LA BOUTIQUE
OFFICIELLE

46 rue Grimaldi - MONACO
T. +377 97 70 45 35
laboutique@acm.mc
www.boutiqueacm.com

